

Compte rendu de l'AG de L'ACSPADE du 26 juillet 2019

Notre association qui a pour objet de contribuer à la préservation du patrimoine architectural et naturel de l'ancien canton de Châtillon-en-Diois, fait traditionnellement précéder son assemblée générale d'une conférence publique d'intérêt général.

Cette année, Sylvaine Laborde-Castex journaliste au journal du Diois a présenté ses recherches sur l'histoire de la route départementale de Die à Grenoble dont elle a raconté les soubresauts dans deux numéros des Chroniques du Diois (n° 29 et 31).

Gens d'en haut et Gens d'en bas

Sylvaine Laborde-Castex a longuement évoqué la querelle qui opposa les «gens d'en haut» favorable au tracé de la route départementale dans la rue des Rostangs aux «gens d'en bas» qui défendait l'idée soutenue par l'administration et imaginée par les ingénieurs des Pont-des-Chaussées en 1833 de traverser le village de Châtillon par le pont sur le Baïn (aujourd'hui appelé par les Châtillonnais pont des Capucines), puis par les jardins après avoir enjambé le ruisseau de Lagier. C'est finalement le projet qui sera retenu par le Conseil Départemental en 1855, non sans avoir déclenché «passions» et «contestations» dans ce tranquille bourg rural au milieu du XIXe siècle. Le passage de cette route par le bas changea définitivement la physionomie du bourg médiéval qui se développa vers l'Est, avec la construction de nouveaux quartiers de part et d'autre de la route départementale. Cette dispute entre «gens du haut» et «gens du bas» laissa des traces profondes dans la vie des Châtillonnais tant les querelles furent vives mais elle permit sans aucun doute de préserver le caractère patrimonial du village médiéval, ses viols, un patrimoine aujourd'hui tant apprécié des Diois et des touristes.

Une quarantaine de personnes ont assistées à cette conférence qui a précédé l'assemblée générale proprement dite

Lors de cette réunion, Bruno Gastoud, son président a évoqué les actions de l'association :

- L'aide pour la restauration de l'aqueduc du Draye, ouvrage du réseau d'arrosage du haut du Draye qui desservait les propriétés depuis la source de l'Adoux jusqu'au cimetière du haut,
- La contribution à la restauration du blason de Châtillon au champ de foire, première station du parcours patrimonial,
- La souscription (sous l'égide de la Fondation du Patrimoine) pour la restauration des décors des façades de la mairie pour lesquels les donateurs ont versés l'importante somme de 9156€. Cette souscription reste active, les dons déductibles des impôts à hauteur de 66 %. Les bulletins de souscription sont disponibles en mairie ou au secrétariat de l'ACSPADE.
- Le soutien à la candidature de Châtillon au classement parmi les plus beaux villages de France. Douze membres du comité de sélection ont été favorables, il en fallait 14 pour être labélisé. L'entrée du village, mise en cause par le comité, est en cours d'aménagement par la commune, intervention sur les menuiseries du local de la locomotive et déplacement des poubelles qui sont des aménagements importants. B.Gastoud a demandé aux adhérents s'ils sont

favorables à relancer le dossier. Un intervenant a fait des réserves sur les risques du développement important de la fréquentation du village mais à été contesté par une intervenante qui a justifié l'intérêt de promouvoir le village.

-Avec la commune, la fondation du patrimoine et l'UDAP(1) un montage financier a été mis en place pour mieux subventionner et défiscaliser les travaux de restauration de façades emblématiques. L'ACSPADE poursuit les investigations et invite les candidats à se manifester.

-Le logo de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois a été présenté et semble avoir été apprécié.

-Hubert Meffre qui gère le site internet de l'association, a invité les adhérents à lui envoyer des textes et des photos pour alimenter le site. «Pour qu'il soit à la hauteur de nos espérances». Pour la rédaction de textes concernant les anciennes personnalités de Châtillon, des candidats se sont engagés pour écrire au sujet de, Georges Ladrey, Pierre Dévoluy, Alfred Courmes, d'autres personnalités (Henri Kubnick, Yvette d'Inville et d'autres) attendent des volontaires qui peuvent se faire connaître.

- Bernard Ravet et Sylvie Veye-Chareton ont évoqué leur contribution au travail de transmission conduit avec les enfants des écoles du RPI, notamment autour de la Grande Guerre ou encore les expositions lors des journées du Patrimoine. L'édition 2019 se prépare autour d'une visite de Châtillon.

-Bernard Ravet adjoint à la commune et représentant M. le maire, fera un point sur le projet de réhabilitation de la mairie et du beffroi qui a pris du retard en raison des «allers/retours» avec les architectes et les Bâtiments de France sur la réfection de la toiture. Le permis de construire devrait bientôt être déposé. Sur la partie restauration des décors anciens, il s'agira «d'une évocation» sur les décors effacés et non d'une restitution souhaitée. Il indiquera par ailleurs que la commune envisage de rénover le viol du Temple qui est très abîmé. Une concertation avec les riverains est menée concernant la gestion des eaux de pluie. Nous n'en sommes qu'à la phase du montage financier.

En ce qui concerne les dons des filles de Lucien Reverdy, reproductions d'aquarelles ou sanguine, il est proposé, pour les valoriser au profit de l'ACSPADE de réaliser avec des reproductions, un calendrier perpétuel.

Le bilan financier a ensuite été présenté par la trésorière Sylvie Veye-Chareton,

Les rapports, moral puis financier ont été votés à l'unanimité.

Les échanges se sont ensuite poursuivis, le verre à la main.

Nota : Des sujets du compte rendu de Sylvaine Laborde-Castex paru dans le Diois ont été utilisés, avec son accord.

(1)UDAP, Unité Départementale Architecture et Patrimoine